

Printemps 2026

Le Touvet

JOURNAL MUNICIPAL



**Le Touvet Animations
de mai inclus**

La nouvelle équipe municipale
L'interview du maire
Un nouveau site pour la commune


LE TOUVET
GRESIVAUDAN

Sommaire

Édito.....	p.3
À la Une : la nouvelle équipe municipale.....	p.4
L'interview du maire	p.6
Infos mairie	p.10
Enfance jeunesse.....	p.13
Solidarités/CCAS	p.14
Cadre de vie	p.15
Environnement.....	p.16
Infos territoire	p.18
Vie locale / Petites annonces	p.19
Tribunes d'expression	p.20
Touvet Animations mai.....	p.21
Infos pratiques	p.23

Journal Municipal du Touvet - Printemps 2026 / Directeur de la publication : Adrian Raffin / Rédaction : Axelle Viviani, élus municipaux / Photos, illustrations : mairie du Touvet, Pierre-Antoine Rigout, Alain Raffin, Andréa Costa, RCTPG, Grésiblues, frelonsasiatiques.fr, ©AdobeStock. Conception et mise en page : Axelle Viviani. Impression avril 2026 en 1750 exemplaires, par Imprimerie Champagnac. Distribution : mairie du Touvet.



Édito

L'élection municipale du 15 mars dernier a donné une majorité claire à notre village et a permis de fixer un cap pour le mandat qui débute. La nouvelle équipe s'est mise immédiatement au travail. Vous la découvrirez dans ce journal. Je tiens une nouvelle fois à saluer toutes celles et ceux qui ont participé à ce temps fort de la démocratie locale, des services de la commune qui ont permis la tenue du scrutin aux habitantes et habitants qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyenne et de citoyen.

Ces premières semaines ont été notamment consacrées à la construction budgétaire. Dans un cadre financier particulièrement contraint, nous proposons de poursuivre sur la voie que nous avons engagée il y a 18 mois et qui permet, cette année encore, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale. Le budget sera proposé au conseil municipal le mercredi 22 avril à 20h30. Pour rappel, les conseils municipaux sont publics. Vous pouvez y assister à la mairie ou les suivre en direct sur la page facebook de la commune.

Chose promise. Le nouveau site internet, développé depuis plusieurs mois par les services de la mairie, est désormais en ligne. Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, il a été construit grâce au dispositif "d'usine à sites" proposé par le Grésivaudan. Vous le découvrirez, il est pensé comme un outil à l'usage des habitants, pour simplifier l'accès à vos démarches, avec des informations claires et sans superflu. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours suite à vos prochaines connexions.

D'ici l'été, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors de nombreux événements culturels et festifs. Vous retrouverez dans ce journal le "Touvet animations" du mois de mai, qui détaille tout ce qui vous est proposé dans les semaines à venir. Comme chaque année, cette programmation reflète le dynamisme associatif et culturel de notre commune, auquel nous tenons et que nous continuerons de soutenir et de promouvoir.



Adrian Raffin

Maire

Bien à vous,



À la Une : une nouve



Adrian RAFFIN
Maire



André GONNET
1er adjoint chargé de
l'aménagement et des travaux



Sandrine GAUCHON
Adjointe chargée des solidarités,
de l'enfance et de la jeunesse



Johanne BLANC-GONNET
Conseillère municipale déléguée
chargée du patrimoine



William GUITTON
Conseiller municipal délégué
chargé des mobilités



Jeanne VASSEUR
Conseillère municipale déléguée
chargée de la culture



Cyrine COLLU
Conseillère municipale déléguée
chargée de la communication
et de la concertation



Sophie LEGRAND
Conseillère municipale



Andréa COSTA
Conseiller municipal



Georges CATTET
Conseiller municipal



Caroline AUMONT
Conseillère municipale



Sylvain GUYOT
Conseiller municipal



Pierre-Antoine RIGOUT
Adjoint chargé de la transition
environnementale



Cendrine CHABANNE
Adjointe chargée de l'urbanisme
et des ressources humaines



Bruno MERZARIO
Adjoint chargé de la vie
associative et de l'événementiel



Clément COTTIN
Conseiller municipal délégué
chargé de la politique éducative



Claire CABANE
Conseillère municipale déléguée
chargée de l'action sociale



Xavier BACHELOT
Conseiller municipal délégué
chargé de l'événementiel



Anne BORDET
Conseillère municipale



Julien BOUVIER
Conseiller municipal



Estelle CHEMIN
Conseillère municipale

Les conseillers municipaux de la minorité



John COURROUX
Conseiller municipal



Carine BROCHIER
Conseillère municipale

L'interview du Maire



L'élection municipale a eu lieu il y a un peu plus d'un mois maintenant, selon vous, quel message les électeurs ont-ils voulu envoyer lors de ce scrutin ?

Adrian Raffin : le résultat de l'élection de dimanche 15 mars est net. Avec 1056 voix, soit 75,05% des suffrages, les électeurs ont validé le travail réalisé ces 18 derniers mois et peut-être plus encore la méthode avec laquelle nous avons travaillé comme celle avec laquelle nous avons fait campagne. Cette confiance renouvelée nous honore, elle nous oblige aussi. Nous continuerons d'agir comme nous le faisons depuis août 2024 en travaillant tous nos sujets avec sérieux et en écoutant chacune et chacun pour servir l'intérêt général.

Quel est, selon vous, le principal accomplissement de votre dernier mandat ?

A.R. : nous avons fait beaucoup en 18 mois. Le plus gros du travail a consisté à rétablir un service public de qualité. Nous avons donc restructuré et réorganisé les services afin de redonner un cadre de travail apaisé à nos agents. Ce sont ces bases solides reconstruites qui permettent de repartir de l'avant et d'imaginer porter des projets et faire avancer notre village.

La remise en fonctionnement des services d'accueil des enfants est un exemple de ce que nous avons accompli. La collectivité partait de très loin dans ce domaine qui nécessite la plus grande rigueur. Aujourd'hui nous avons une crèche correctement dimensionnée qui assure un accueil de qualité, quatre ATSEM qui ont trouvé un équilibre de travail avec l'équipe enseignante, un périscolaire structuré qui donne satisfaction aux familles et un centre de loisirs qui poursuit sa progression dans son offre à chaque période de vacances. C'est un bel aboutissement.



Avez-vous des regrets sur les 18 derniers mois ?

A.R. : tout n'a pas été parfait. La réalité de nos collectivités est d'une grande complexité et nous sommes une petite commune, qui navigue avec ses moyens dans cet océan d'attentes, de contraintes et de règles.

Nous n'avons pas pu avancer aussi vite que nous l'aurions voulu, notamment pour des raisons financières. Je pense par exemple à l'aménagement de la cour de l'école élémentaire. Tout est prêt, c'est l'argent qui manque.

Et au-delà du report de quelques projets, ce sont les petits travaux, entretiens et aménagements du quotidien qu'on aurait souhaité faire avancer plus vite. Beaucoup a été fait, mais les attentes sont très fortes à ces sujets et nous aurions souhaité avoir plus de marges de manœuvre financières pour avancer plus vite.

Quelles seront vos priorités pour ce nouveau mandat ?

A.R. : ces dernières semaines, nos cinq réunions publiques ont fait ressortir très nettement la principale préoccupation des habitants : la sécurité des déplacements et l'entretien des équipements publics : voiries, espaces verts, bâtiments, ... Nous le savons, un important retard a été pris sur ces sujets et nous devons continuer de le combler.

Un autre point d'inquiétude des habitants concerne la gestion des épisodes pluvieux intenses qui se multiplient du fait du dérèglement climatique. L'adaptation de notre commune et de ses habitants à ce nouveau risque d'inondations est aussi une priorité.

Et pour y arriver, nous devons retrouver des marges de manœuvres financières. C'est un chantier que nous avons engagé il y a 18 mois et qui commence à porter progressivement ses fruits. Mais le contexte reste très tendu et l'avenir financier est incertain, au Touvet comme ailleurs.

Une fois ces urgences traitées et l'équilibre retrouvé, nous pourrions avancer plus sereinement sur des projets qui nous tiennent très à cœur comme l'aménagement des cours d'école ou la transition énergétique de nos bâtiments.

En parallèle, des projets au long cours vont nous occuper comme l'aménagement du carrefour de la Conche ou encore l'avenir de la Maison Saint-Jean qui est un projet particulièrement enthousiasmant. Là encore, nous souhaitons qu'ils soient construits avec le plus grand nombre.

Votre manière de gouverner va-t-elle évoluer durant ce nouveau mandat ?

A.R. : l'équipe est renouvelée mais notre contrat de mandature reste le même. Je le disais, le résultat de l'élection municipale vient valider notre méthode. Nous continuerons d'informer en transparence, de dire quand les choses vont bien et quand elles vont moins bien, d'écouter tout le monde et pas seulement celles et ceux qui pensent comme nous. Et nous ferons toujours preuve d'une grande humilité face à la complexité du monde dans lequel notre collectivité évolue.



Comment travaillerez-vous avec l'opposition ?

A.R. : nous donnerons bien sûr à l'opposition toute sa place et des moyens pour travailler et s'exprimer.

Nous avons d'ores-et-déjà décidé de leur permettre de participer à des instances où leur présence n'est pas imposée par la loi. Nous leur laisserons une tribune dans le journal municipal. Ils pourront nous interpeller à l'envie et nous leur proposerons des temps de travail pour préparer les conseils municipaux.

C'est une chance d'avoir une opposition, nous devons lui permettre de travailler.



Quelle place accordez-vous à la concertation et à la participation citoyenne ?

A.R. : c'est dans notre ADN. Je crois que nous ne savons pas faire autrement.

En 18 mois, deux grandes concertations ont été engagées, nous avons proposé 8 réunions dans les quartiers, nous avons rencontré les acteurs économiques, les professionnels de santé, nous avons associé les riverains et commerçants à la préparation des travaux du Grésivaudan prévus Grande-rue à l'été 2025, nous avons construit le Projet éducatif de territoire avec l'ensemble de la communauté éducative, nous avons réalisé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS),... Et nous comptons continuer sur ce rythme.

Derrière la concertation ou la participation citoyenne, on peut mettre beaucoup de choses. Pour ma part, je suis très attaché à ce qu'elle évite l'entre-soi, qui est son écueil principal.

Si par participation citoyenne, on entend faire valider nos projets par celles et ceux qui pensent comme nous, ça n'a aucun intérêt. À mon sens, la concertation doit à l'inverse permettre d'entendre tous les points de vue pour avoir une lecture plus large de tous les sujets et ainsi mieux y répondre.

Quel héritage aimeriez-vous laisser à la fin de ce mandat ?

A.R. : je le répète souvent, l'ère des maires bâtisseurs est derrière nous. L'heure est aux transitions, à l'adaptation au changement climatique, à la capacité à rendre un service public de proximité et de qualité dans un contexte financier contraint.

D'une manière générale, nous mettrons toute notre énergie pour protéger notre cadre de vie et le préparer aux évolutions d'un avenir incertain.

L'héritage qu'est en train de construire cette équipe, c'est aussi sa méthode. Il y a ce qu'on réalise et il y a la manière avec laquelle on agit.

Qu'est-ce qui vous motive à continuer cet engagement ?

A.R. : pour s'engager localement, il faut aimer le territoire et ses habitants. C'est un des nombreux points sur lequel tous les membres de notre équipe se retrouvent.

Pour ma part, l'idée de me mettre au service d'une collectivité et de l'intérêt général m'anime depuis toujours.

Donner de mon temps et de mon énergie pour le village dans lequel j'ai grandi est un beau moyen pour moi de concrétiser cette volonté d'engagement.



Ça s'est passé au Touvet

Réunion publique sur l'autopartage et le covoiturage le **22 janvier**

Sur invitation du SMMAG, une quinzaine d'habitants sont venus découvrir les dispositifs pour se déplacer autrement.

Vœux aux agents le **23 janvier**

L'équipe municipale et le directeur général des services ont présenté leurs vœux aux agents à l'occasion d'une soirée conviviale en musique.

Ciné-mômes sous la neige le **11 février**

Ode à l'amour, lectures à voix haute le **21 février**

Lecture de passages d'oeuvres littéraires célébrant ou parlant d'amour.

Marché des producteurs les **27, 28 février et 1 mars**

Une édition réussie pour le RCTPG Le Touvet-Pontcharra qui a organisé l'événement.

Réunion publique "frelon asiatique" le **10 mars**

Une douzaine d'habitants venus s'informer pour la lutte contre le frelon asiatique !

Commémoration du **19 mars**

Devant le Monument aux Morts, une cérémonie pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Carnaval du Sou des Écoles le **21 mars**

Les rues du Touvet hautes en couleur pour la grande fête du carnaval, parfaitement orchestrée par le Sou des écoles. En partenariat cette année avec plusieurs associations du village.

Atelier maracas sur le marché le **21 mars**

Le Relais Petite Enfance et les assistantes maternelles ont animé un joli atelier maracas en préparation du carnaval de l'après-midi !



À ne pas manquer

Prêt de vélos à assistance électrique le **22 avril**

RDV à 17h30 sur le parking des Grandes terres. Inscription obligatoire (voir p.18)

Cérémonie du **8 mai**

RDV à 10h15 place de l'École devant le Monument aux Morts pour célébrer l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Fête de la Musique le **20 juin**

Le Touvet fêtera la musique en juin ! Musiciens, vous avez jusqu'au 31 mai pour vous faire connaître à la mairie si vous souhaitez jouer dans les rues du Touvet le 20 juin !

Contact : s.havart@letouvet.com ou site de la commune.

Grésiblues le **28 juin à 20h. Cette année à l'affiche :**

Emerald Moon. Style orienté vers le classic rock des années 1970, mêlant des influences variées pour créer un son dynamique et énergique.

Connolly Hayes. Nominé aux UK Blues Awards 2024 pour la "découverte de l'année au Royaume-Uni", le groupe formé de 5 amis de longue date jouent un mélange soigneusement sélectionné de blues/rock/soul .



Familles, écrans et jeux vidéos

En mars avril au Touvet, florilège d'animations et de temps de découvertes autour de ce projet piloté par la bibliothèque

Au programme des temps de découverte d'un numérique créatif et ludique avec notamment des applications pour tablettes en lien avec la littérature jeunesse, des temps de réflexion sur les usages du numérique en famille avec des médiateurs et des bulles de déconnexion autour des livres, des puzzles et des jeux de société grâce à la ludothèque du Touvet.

La journée jeu vidéo du 14 mars a permis à toutes les générations de découvrir l'univers du jeu vidéo, ses mécanismes, ses vertus, ses prouesses graphiques et le plaisir de jouer ensemble.

Les participants ont pu repartir avec de bons conseils pour choisir des jeux adaptés à leurs enfants.

D'autres surprises sont à venir !



À vos agendas!

Mercredi 22 avril de 10h à 12h

"Petits et grands, venez jouer ensemble !"

La ludothèque vous invite à découvrir et partager des jeux de société pour tous les âges dans ses locaux. Jeux d'adresse, de réflexion ou de hasard, un moment convivial à vivre en famille ou entre amis.

À partir de 3 ans, avec un adulte, sur inscription auprès de la bibliothèque.

Vendredi 24 avril de 16h à 18h30

"Exploration de la lumière"

Un voyage sensoriel pour les tout-petits, au cœur des jeux d'ombres, de reflets et de couleurs. À travers des installations lumineuses et artistiques, les enfants expérimentent librement, s'émerveillent et découvrent la lumière sous toutes ses formes, dans un univers esthétique et enveloppant. Un atelier Ebullarium proposé par Slow pédagogie.

Enfants de 0-6 ans accompagnés d'un adulte, sur inscription.

Samedi 25 avril 10h30. "Bébés à la Bib"

Venez partager un moment de complicité avec votre enfant autour d'albums et de chansons pour les tout-petits avec l'animatrice du Relais Petite Enfance.

Enfants de 0 à 4 ans et leurs parents. Sur inscription.



! NOUVEAU!

Jouez sur place
à la bibliothèque

Depuis le mois de mars,
vous pouvez réserver un créneau
d'1 h pour tester les jeux vidéo de
la bibliothèque :

➤ le mercredi à 16h

➤ le vendredi à 18h.

2 personnes minimum
4 maximum.

Renseignements sur les modalités
d'accès et inscriptions à l'accueil

Résultats des élections municipales du 15 mars

Participation : 55%
Nombre d'inscrits : 2682
Nombre de votants : 1471
Liste "Le Touvet pour demain" : 351 voix, 25%
Liste "Ensemble pour le Touvet" : 1056 voix, 75%
Répartition du conseil municipal :
21 élus pour la liste "Ensemble pour le Touvet"
2 élus pour la liste "Le Touvet pour demain"



Conseil municipal

Conseil municipal du 4 février

Motion de soutien

- Motion de soutien au maintien du Lycée des Métiers Le Bréda.

Affaires générales

- Autorisation d'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2026.
- Délibération portant sur la mise en place de L'I.F.C.E.

Vie associative et participation citoyenne

- Approbation d'une convention-cadre pluriannuelle de partenariat avec l'association Place Libre et versement d'une subvention pour l'année 2026.

Transition Environnementale

- Audit énergétique "école élémentaire les trois cours" - Mise en oeuvre du programme CEE ACTEE PRO INNO 66 – AMI CHENE.

Urbanisme – Aménagement

- Renouvellement du contrat de l'Architecte Conseiller (CAUE) de la Commune.
- Réservoir d'eau de la Haute Frette - Mise en place d'une servitude au bénéfice de la Commune.
- Acquisition de tènements fonciers situés dans la ZAE du Bresson – Sollicitation de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFLD) en vue du portage foncier, et signature de trois conventions d'opérations entre l'EPFLD, la communauté de communes et la commune du Touvet.

Ressources humaines

- Mise à jour du tableau des effectifs.

Éducation / Enfance / Jeunesse

- Approbation et autorisation de signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2029.
- Ajout de la mention "Document en vigueur au 1^{er} janvier 2026" au projet pédagogique des ALSH de la commune.

Présentation au conseil municipal

- Présentation du rapport sur l'absentéisme, année 2025.



Conseil municipal d'installation du 20 mars

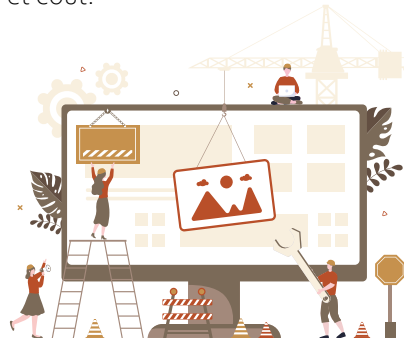
- Élection du maire.
- Détermination du nombre d'adjoints au maire.
- Élection des adjoints au maire.
- Lecture de la "Charte de l'élu local".
- Création des postes de conseillers municipaux délégués.
- Détermination du nombre de membres du CA du CCAS.
- Élection des membres du CA du CCAS.
- Désignation des représentants dans les organismes et instances extérieurs.
- Composition de la Commission d'appel d'offres.
- Composition de la Commission de délégation de service public.
- Composition de la Commission de contrôle des listes électorales.
- Indemnités de fonction.
- Délégation du Conseil municipal au Maire.
- Autorisation donnée au maire de signer les contrats de remplacement des agents.

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux et les délibérations sur le site de la commune www.letouvet.com rubrique vie municipale.

Un nouveau site internet pour la commune

La commune se dote aujourd'hui d'un nouveau site internet, pensé pour être plus clair, plus pratique et plus proche des besoins des habitants.

Ce projet est le fruit de plusieurs mois de réflexion. L'objectif était simple : proposer un site utile et facile à utiliser, tout en restant cohérent avec les moyens financiers de notre commune. Plusieurs solutions ont été étudiées et comparées afin de trouver le meilleur équilibre entre qualité, fonctionnalités et coût.



L'ancien site internet de la commune était devenu obsolète, tant sur le plan technique que visuel.

Son fonctionnement et son apparence ne correspondaient plus aux usages actuels du web, ni aux attentes des habitants en matière de clarté et d'accessibilité de l'information.

La municipalité a souhaité avant tout créer un outil au service des habitants : un site où chacun puisse trouver rapidement les informations importantes, suivre l'actualité de la commune, accéder aux démarches utiles et découvrir la vie locale.

Pour concrétiser ce projet, la commune a choisi de travailler en partenariat avec la communauté de communes Le Grésivaudan. Celle-ci propose aux communes de son territoire une solution appelée "usine à sites". Ce dispositif permet de mettre en place des sites internet modernes, clairs et fonctionnels, tout en mutualisant les outils et les compétences.

Ce choix présente plusieurs avantages : un coût très limité pour la commune (moins de 500€ par an), un site conçu selon des standards modernes afin de faciliter la navigation pour tous les utilisateurs, un accompagnement technique assuré et une maintenance.

Le nouveau site permettra également, progressivement, d'effectuer certaines démarches directement en ligne. Cette évolution vise à simplifier les formalités administratives et à faciliter les échanges entre les habitants et la mairie.

Bien sûr il vous sera toujours possible d'effectuer ces démarches directement auprès des services à la mairie.

Ce site continuera d'évoluer dans les mois à venir afin d'améliorer encore les services proposés et de répondre au mieux aux attentes des habitants.

Nous vous invitons à le découvrir et à vous l'approprier : il a été conçu pour vous informer, vous simplifier la vie et renforcer le lien entre la commune et ses habitants.

N'hésitez pas à nous donner votre avis : communication@letouvet.com



Avis aux entreprises de la commune

N'hésitez pas à nous contacter pour apparaître dans la rubrique dédiée à la vie économique !

Ressources humaines

La mairie a eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles agentes et une stagiaire, à effectif constant.



Pauline Bonnefoy



Emy Derez



Justine Faure



Clémence Lèbre

Pauline Bonnefoy nous a rejoint le 26 janvier sur le poste de Directrice du Pôle Ressources/Affaires générales. Elle arrive d'un service administratif et financier (spécialisée achats) du Département de l'Isère

Justine Faure a pris ses fonctions à la bibliothèque le 4 février.

Emy Derez a rejoint l'équipe d'animation périscolaire et Grappaloups le 23 février.

Clémence Lèbre est arrivée en stage le 2 février jusqu'au 10 juillet dans le cadre de ses études en Master 2 "management des collectivités territoriales" à Sciences Po Grenoble. Elle occupe des missions directement auprès du Directeur Général des Services

Bienvenue à elles !



Les espaces verts ne sont pas des toilettes pour chiens

Avec le retour des beaux jours, les habitants sont nombreux à profiter des espaces verts de notre commune : promenades en famille, jeux pour les enfants, moments de détente... Ces lieux sont entretenus toute l'année par les agents municipaux afin qu'ils restent propres, agréables et accessibles à tous.

Cependant, un problème revient régulièrement : les déjections canines laissées dans les pelouses et les massifs.

Au-delà de l'aspect peu agréable pour les promeneurs, ces déjections posent aussi un réel problème pour les agents qui travaillent quotidiennement à l'entretien des espaces verts. Lors des opérations de débroussaillage ou de tonte, ils sont malheureusement souvent exposés aux projections liées à ces déchets. Une situation qui est évidemment désagréable... et évitable.

Nous rappelons donc aux propriétaires de chiens qu'il est indispensable de ramasser les déjections de leur animal et d'éviter de les laisser dans les zones entretenues par les équipes municipales.

Un simple geste de civisme permet de préserver la propreté de nos espaces verts, de faciliter le travail des agents et de garantir à chacun un cadre de vie agréable. Merci à toutes et à tous pour votre attention et votre participation au respect de notre commune et de ses agents.

Salle du Bresson : des vols et dégradations inacceptables

La commune déplore une série d'intrusions et de dégradations survenues ces dernières semaines à la salle du Bresson. À plusieurs reprises, des individus se sont introduits illégalement dans le bâtiment, causant divers dommages et perturbant le bon fonctionnement de ce lieu essentiel à la vie locale.

Lors de ces intrusions, des déchets ont été abandonnés dans les locaux, du matériel de sécurité – notamment des extincteurs – a été détérioré, et plusieurs portes ont été forcées. Des vols ont été constatés dans les chambres froides où sont stockés les repas destinés à la livraison pour les personnes âgées de la commune. Le local du Sou des écoles a également été visé par un vol de denrées destinées au carnaval. Enfin que penser des déjections humaines au milieu de la salle?

Ces actes portent atteinte non seulement aux équipements municipaux, mais aussi aux actions solidaires et associatives menées au service des habitants. La municipalité exprime son profond regret de devoir faire face à de tels comportements qui vont à l'encontre du respect du bien public et du vivre-ensemble.

Plusieurs plaintes ont été déposées par la commune ainsi que par l'association concernée. Une enquête est actuellement en cours afin d'identifier les responsables.

La municipalité tient à rappeler que les équipements publics appartiennent à l'ensemble des habitants et que chacun a la responsabilité de les respecter.

Ces incivilités, qui pénalisent toute la collectivité, sont particulièrement difficiles à supporter.





Un camion gourmand pour égayer la pause déjeuner des enfants

Les 30 janvier et 12 février, la pause méridienne a pris des airs de fête devant l'école. Le traiteur chargé de la livraison des repas a proposé aux élèves une animation originale qui a rencontré un franc succès : un camion installé devant l'école maternelle, où les enfants viennent récupérer leur déjeuner comme dans un petit restaurant mobile.

Le principe est simple et convivial. À l'heure du repas, les élèves se rendent au camion et sont servis directement par l'équipe du traiteur.

Au menu, des plats pour découvrir de nouvelles saveurs comme les ravioles fraîches avec leurs sauces au choix, ou qui ne sont pas au menu habituel comme les nuggets accompagnés de frites croustillantes.

Le plaisir de venir chercher son plat au camion, l'ambiance détendue et la découverte de menus différents ont créé une belle parenthèse gourmande qui fait du bien à tous. Ces animations font partie des animations prévues dans le cadre du contrat avec Guillaud Traiteur.

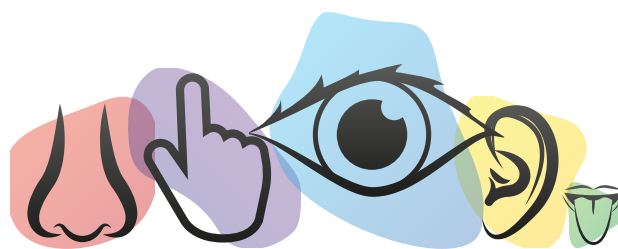


Grappaloups : Un programme hivernal placé sous le signe des cinq sens

Pendant les vacances d'hiver, le centre de loisirs des Grappaloups a proposé aux enfants un programme riche et ludique autour du thème des "5 sens". Tout au long des deux semaines, les animateurs ont imaginé de nombreux ateliers pour éveiller la curiosité et stimuler la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe et le toucher.

Les enfants ont ainsi pu participer à une grande variété d'activités : jeux sensoriels, parcours à l'aveugle, loto des odeurs, blind test, création de parfums ou encore ateliers cuisine. Des moments créatifs comme la poterie, la fabrication de maracas ou la peinture alimentaire ont également rencontré beaucoup de succès.

Entre découvertes, rires et expériences insolites, ce programme a permis aux enfants d'apprendre en s'amusant et de partager de beaux moments avec leurs camarades et les animateurs. Une belle façon de vivre les vacances autrement au centre de loisirs



Portes ouvertes Pôle Enfance

Afin de préparer l'accueil de leurs enfants dans les structures petite enfance de la commune, les parents ont été conviés à une soirée "portes ouvertes" le 5 mars.

Une occasion pour les familles de s'informer, d'échanger avec les professionnels présents et de visiter les lieux.



Activité physique adaptée

L'activité physique adaptée (APA) est une pratique d'activités physiques ou sportives aménagée en fonction des capacités, des besoins et de l'état de santé.

Elle contribue à maintenir ou améliorer la santé, l'autonomie, la qualité de vie et le bien-être, tout en tenant compte des limites et des capacités de chacun. Les exercices sont donc adaptés, progressifs et encadrés par des professionnels formés.

Proposé au CCAS du Touvet comme à l'ensemble des communes par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grésivaudan (CPTS Grésivaudan), ce dispositif s'inscrit dans le cadre du financement assuré par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Isère.

Ce dispositif, prévu par la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, réunit sous l'égide du Département de l'Isère l'ensemble des acteurs institutionnels concernés — Département, ARS, CARSAT, MSA, communes et intercommunalités — afin de coordonner et cofinancer des actions collectives de prévention destinées aux personnes âgées de 60 ans et plus.

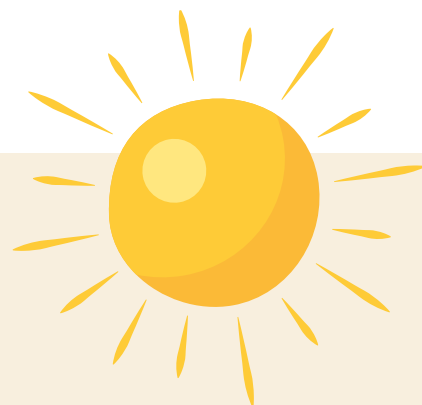
C'est dans ce cadre que les séances d'APA proposées par l'association Acti-Forme sont entièrement prises en charge, sans coût pour la commune ni pour les bénéficiaires.

Une réunion de présentation a eu lieu le 17 mars à laquelle une douzaine d'habitants ont participé.



Plan canicule 2026

Enregistrez-vous dès maintenant !



Chaque année et au regard des épisodes caniculaires de plus en plus nombreux, le CCAS met en place un dispositif de surveillance à destination des personnes les plus fragiles.

Que ce soit pour vous même ou pour un proche, la première étape consiste à s'inscrire sur le registre du plan canicule de la commune.

En cas d'alerte canicule (à partir du niveau 3, orange), une procédure d'appels des personnes inscrites sur le registre est déclenchée.

Ces appels visent à s'assurer de la bonne santé de la personne et à repérer d'éventuels signes de déshydratation.

En cas d'absence de contact, la procédure peut aller jusqu'au déplacement au domicile de la personne et à l'appel des secours.

Contacts : mairie@letouvet.com, ccas@letouvet.com, 04 76 92 34 34, www.letouvet.com

Cadre de vie

Tour d'horizon non exhaustif des travaux du quotidien

Entretien hivernal et sécurité

- ▶ Déneigement et salage : écoles, bâtiments publics, abords et cheminements piétons.
- ▶ Pose d'un panneau d'interdiction de tourner à droite rue de Beaumont en venant du Plateau des Petites Roches.

Travaux sur bâtiments et équipements



- ▶ Changement du "switch" informatique sur le serveur de l'école maternelle.
- ▶ Entretien régulier de la chaudière de l'école maternelle en attendant sa réparation.
- ▶ Rénovation des vestiaires du Bresson et remise en place des porte-manteaux.
- ▶ Installation d'un auvent devant le portail du haut de l'école élémentaire pour que l'animateur soit protégé en cas de pluie.
- ▶ Montage d'une table de ping-pong à l'école élémentaire suite à la réponse positive de l'appel à projet "1 école /1 table" de la Fédération Française de Tennis de Table.
- ▶ Aménagement de bureaux pour les nouveaux agents à la mairie et mise en sécurité de l'espace reprographie conformément au travail mené sur le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).
- ▶ Entretien des sanitaires des écoles : débouchage, détartrage, etc.



Travaux de voirie et réseaux

- ▶ Bouchage de trous de voirie sur la commune : 4 tonnes d'enrobé à froid utilisé, notamment avenue Montfillon et dans la plaine.
- ▶ Curage régulier des grilles d'eau pluviale par les services techniques et intervention d'un hydrocureur pour déboucher une canalisation d'eau pluviale rue Mire à La Frette.
- ▶ Repose de plots devant la boucherie pour la sécurisation du carrefour.

Espaces verts et entretien extérieur

- ▶ Préparation et remise en état du matériel : tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, etc.
- ▶ Début de l'entretien des espaces verts : taille des rosiers au parc Plaussu et au cimetière, reprise complète des tailles.
- ▶ Nettoyage complet des terrains de tennis : 5 jours de "karcher" intensif réalisés par les services.
- ▶ Réparation de la pompe à eau des jardins partagés et mise en place de cadenas à code sur le portail d'entrée.
- ▶ Nettoyage régulier des extérieurs de la commune : environ 20 heures par semaine de ramassage de déchets en tous genres.

Communication/événementiel

- ▶ Distribution du journal municipal d'hiver et du Touvet Animations de mars et avril : 26.5 heures de travail sont nécessaires par distribution.
- ▶ Mise en place des élections municipales : bureaux de vote, panneaux.



Bienvenue aux hirondelles

Les hirondelles rustiques et de fenêtre se sont adaptées à l'étalement urbain en investissant nos habitations : garage, débord de toit... Ces oiseaux migrateurs reviennent chaque année en France pour donner naissance à leurs petits. Le maintien de leurs sites de nidification est donc essentiel à la survie des espèces, pourtant, ils sont souvent détruits lors de travaux (rénovation et démolition). Un quart des hirondelles a disparu en France en 20 ans. Protéger ces espèces en danger est notre responsabilité à tous ! Leur régime alimentaire à base d'insectes en fait des colocataires idéals !

Pour vivre en harmonie avec les hirondelles

- ▶ conservez les accès au garage, grange...
- ▶ protégez leurs nids lors de travaux de rénovation avec des caissons en bois
- ▶ conservez ou créez des bandes de crépis rugueuses pour leur permettre d'y fixer à nouveau leur nid
- ▶ installez des planchettes anti-fientes 40 à 50 cm sous les nids des hirondelles de fenêtre pour éviter les salissures
- ▶ concevez des espaces végétalisés propices aux insectes avec présence de boue

Les hirondelles dans la loi

Les hirondelles sont protégées par la Loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature codifiée dans le Code de l'environnement (articles L 411-1 et suivants). Cette protection s'étend aux individus, aux oeufs et aux sites de reproduction, quelle que soit la période de l'année. Toute intervention sans dérogation constitue un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende. Contactez la DREAL/DDTM/DRIEAT et la LPO, qui pourront vous accompagner.

Une hirondelle en détresse ?

- ▶ S'il s'agit d'un jeune individu.

S'il semble en bonne santé, il est probable qu'il soit tombé du nid. Replacez-le alors délicatement dans le nid situé à proximité. Les adultes prendront le relais. N'essayez pas de l'élever vous-même.

- ▶ S'il s'agit d'une hirondelle adulte

Placez-la avec précaution dans un carton préalablement percé et tapissé de papier journal puis contactez un centre de soin pour la faune sauvage.

Faune et flore du Touvet

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

L'Hirondelle rustique est reconnaissable à sa gorge rouge brique et à son dessus bleu foncé aux reflets métalliques qui contraste avec le dessous blanchâtre lavé de roux. On distingue le mâle de la femelle grâce à ces rectrices externes (les deux grands filets de sa queue) plus longues et son plumage légèrement plus brillant que celui de la femelle.

Elles arrivent dès la fin février d'Afrique, dans le sud de la France. Ce sont de grandes migratrices qui passent l'hiver en Afrique équatoriale. Les hirondelles sont sensibles à la faim et au froid.

Elles se réunissent par centaines sur les fils ou sur les toitures avant d'entreprendre leur voyage. Certaines d'entre elles parcourent jusqu'à 12000 km/an.

Elles sont extrêmement fidèles à leur nid qu'elles construisent avec entre 690 et 2 775 boulettes de boue. La femelle pond deux à trois couvées de 4 ou 5 œufs dont l'incubation est de 14-15 jours. Les petits s'envolent au bout de 19 à 21 jours.

Une hirondelle mange en moyenne 60 insectes par heure (moustiques, mouches...).





Devenez acteur de la biodiversité locale

Pour mieux protéger la nature, il faut d'abord apprendre à la connaître ! C'est pourquoi le Parc de Chartreuse a déployé un projet pour que vous puissiez faire connaître la faune et la flore autour de chez vous !

Munissez-vous de l'application iNaturalist

Sur téléphone ou sur votre ordinateur, cette application vous permettra de contribuer de manière concrète à l'amélioration des connaissances naturalistes car toute observation peut contribuer à l'étude de la biodiversité, du papillon le plus rare à la mauvaise herbe de jardin la plus courante ! Vous pourrez enregistrer vos observations, partager avec d'autres naturalistes et discuter de vos découvertes.

Le Parc naturel régional de Chartreuse a rédigé deux guides d'utilisation d'iNaturalist pour vous accompagner dans la création de votre compte, la façon de rejoindre le projet ABC et la transmission de vos observations. Ils sont disponibles sur le site du parc de Chartreuse : <https://www.parc-chartreuse.net/agir/biodiversite-amenagement-et-paysages-2/abc-atlas-biodiversite-communale-chartreuse/boite-a-outils/>

Vos découvertes seront partagées avec les bases de données scientifiques comme le système mondial d'informations sur la biodiversité pour aider les scientifiques à trouver et à utiliser vos données.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec iNaturalist, vous pouvez aussi envoyer directement un mail à observations.abc@parc-chartreuse.net avec en contenu du mail : une photo ou un enregistrement de l'observation, une date et une localisation (point GPS).

Découvrez iNaturalist sur inaturalist.org ou en flashant ce QRcode :



iNaturalist



Frelon asiatique : piégeage de printemps

La pression exercée par le frelon asiatique sur nos abeilles et sur les insectes en général ne faiblit pas.

Malgré une belle campagne de piégeage (977 reines capturées au Touvet au printemps 2025), l'expansion du frelon asiatique progresse dans la vallée.

Nous avons comptabilisé 25 nids secondaires (20 ont été détruits) sur la commune sur la période juillet/novembre 2025.

Pour 2026, nous poursuivons nos efforts. Grâce à une vingtaine de volontaires motivés, apiculteurs amateurs ou non, la campagne de piégeage du printemps a été lancée mi-mars. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Le Touvet dispose aujourd'hui de 33 pièges (la moitié a été prise en charge par la Communauté de Commune Le Grésivaudan, l'autre moitié par la commune du Touvet) qui ont été disposés à des endroits stratégiques, de manière à quadriller une bonne partie de notre territoire. Les pièges utilisés, depuis 2 ans, ont la particularité d'être performants et très sélectifs. C'est à dire qu'ils retiennent quasi exclusivement les frelons asiatiques, laissant passer les autres insectes (mouches, papillons, guêpes, frelons européens...) qu'il faut absolument préserver.

Si vous apercevez ce drôle d'objet accroché à une branche d'arbre, vous saurez dorénavant à quoi il sert !



Aidez-nous à identifier les nids primaires de frelon asiatique !

Cabane de jardin, avancée de toiture, grange, encadrement de fenêtre sont susceptibles d'accueillir un nid.

De la taille d'une balle de ping-pong, il est facilement identifiable.

Une fois repéré, prévenez-nous en envoyant une photo et la localisation à : pa.rigout@letouvet.com

Une équipe de bénévoles spécialisés interviendra pour neutraliser le nid et la reine !

Infos territoire

Louez gratuitement un vélo à assistance électrique Mvélo+ pendant un mois !

Mvélo+, service de location de vélo et de stationnement de places sécurisées, propose à 10 habitants du Touvet de louer gratuitement un vélo à assistance électrique pendant un mois, du 22 avril au 20 mai 2026

Récupérez le vélo le mercredi 22 avril à 17h30 sur le parking des Grandes Terres.

Cette offre vous intéresse ?

Alors inscrivez-vous* sans plus attendre sur le site de Mvélo+ : <https://www.veloplus-m.fr/>, rubrique "les vélos", puis "s'inscrire au test VAE dans votre commune".

*L'inscription au préalable est obligatoire, aucune inscription sur place ne sera acceptée.

Les inscriptions sont closes 3 jours avant la date de début du test.



SMMAG
Association des élus départementaux

Tenté.e par l'expérience
VAE ?

RDV
le **22 avril**
à **17h30**

Essayez
GRATUITEMENT
pendant un mois !

➔ **P+R Les Grandes Terres - LE TOUVET**
10 vélos disponibles* sur inscription

À l'issue du test, Mvélo+ peut vous conseiller dans l'achat de votre propre Vélo à Assistance Électrique.
*En-dessous de 3 personnes inscrites, le service se réserve le droit d'annuler sa venue.

M vélo+

Distribution de composteurs

Le compostage présente de nombreux avantages, à la fois écologiques et pratiques. Il permet de réduire significativement la quantité de déchets organiques envoyés en décharge ou en incinération, ce qui limite les émissions de gaz à effet de serre.

En transformant les restes alimentaires et déchets verts en compost, on obtient un engrais naturel riche qui améliore la qualité des sols, favorise la croissance des plantes et réduit le besoin d'engrais chimiques.

Le compostage contribue aussi à préserver les ressources naturelles en recyclant la matière organique dans un cycle vertueux. Enfin, il sensibilise à une gestion plus responsable des déchets et encourage des habitudes plus durables au quotidien.

La communauté de communes Le Grésivaudan permet l'équipement en composteurs.

Inscrivez-vous et rendez-vous sur l'une des dates de distribution sur le territoire.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS
Printemps 2026

Lundi 09 mars 14h-18h	PONTCHARRA 441 Avenue Jean François Champollion - ZI du Pré Brun
Mercredi 22 Avril 09h-13h	SAINTE-MARIE-D'ALLOIX « L'Avhangard' » - 370 route nationale
Samedi 30 mai 9h-13h	ALLEVARD Parking de la Miranda
Mercredi 03 juin 9h-13h	PONTCHARRA 441 Avenue Jean François Champollion - ZI du Pré Brun
Vendredi 24 juin 14h-18h	THEYS Parking du Cimetière

COMPOSTEUR GRATUIT

[www-le-gresivaudan-fr/compostage](http://www.le-gresivaudan.fr/compostage)
04 76 06 03 03
Sur inscription avec votre carte de déchetterie

Vie locale-petites annonces

E nails studio



Votre nouvelle prothésiste ongulaire au Touvet !

"Je m'appelle Eeva, j'ai 24 ans et je suis passionnée depuis toujours par l'univers de l'esthétique et plus particulièrement par la beauté des mains.

Diplômée d'un BTS MECP (Métiers de l'Esthétique, Cosmétologie et Parfumerie) et d'un Master en Communication, j'ai décidé de créer mon entreprise. Ainsi, je serai heureuse de vous accueillir à mon domicile dans mon espace dédié à la manucure.

Je propose différentes prestations : renfort et gainage avec semi-permanent sur ongles naturels, extensions d'ongles et nail art. Je porte une attention particulière à l'hygiène et à la qualité des produits.

Mon objectif est de vous offrir une expérience unique, élégante et des prestations adaptées à chacune.

Je serai ravie de vous recevoir et de discuter de vos envies !"

Les rendez-vous se prennent par message privé, téléphone ou SMS au 06 95 28 70 36.

Club pour Tous Le Beaumont

Le Club pour Tous Le Beaumont est une association de la commune du Touvet qui propose tous les jeudis après-midi de 14 à 17 h des activités de jeu : tarot, belote, scrabble, etc. à la Maison des Associations.

Elle regroupe essentiellement en ce moment des personnes à la retraite, mais elle peut accueillir toute autre personne qui souhaiterait participer à ses activités.

D'ailleurs le nombre de ces dernières n'est pas limitatif : le Club peut proposer à ses adhérents, s'ils le souhaitent, d'autres activités.

Si vous êtes intéressé(e), contactez- nous. Nous serons heureux de vous accueillir.

Contacts :

Mme Danièle DORI 06 20 56 23 14

Mme Francine CABRIGNAC 06 3134 05 78



Entretien de sépultures du Grésivaudan



"Lorsque je me promène dans un cimetière, je suis particulièrement touchée par la disparition des noms, qu'il s'agisse d'inscriptions érodées par le temps ou recouvertes de végétation. Parfois, la pierre est brisée ou affaissée, comme si la mémoire qu'elle porte s'étiolait elle aussi.

Pour que ces vies ne tombent pas dans l'oubli, j'ai choisi de me reconvertir et de réaliser un travail qui me tenait depuis longtemps à cœur : prendre soin des tombes et faire réapparaître les noms. Également passionnée de généalogie, il m'est apparu naturel de mêler savoir-faire artisanal, devoir de mémoire et attention à l'histoire de chaque vie.

Mon travail consiste à entretenir les sépultures par un nettoyage respectueux de la pierre, à restaurer les inscriptions – reprise de gravure, réchampissage à la peinture ou dorure à la feuille d'or – et à réparer plaques ou ornements abîmés.

Chaque nom ainsi retrouvé renouvelle le lien avec l'histoire familiale et le lieu. C'est ma manière de veiller sur nos proches disparus et de permettre un recueillement apaisé. Installée au Touvet, j'interviens dans la Vallée du Grésivaudan auprès des particuliers et des collectivités, sur les sépultures, les monuments commémoratifs et les calvaires (privés ou municipaux)"

Contact : Aimée BAZIN

07.61.66.25.75

aimee.bazin.sepultures@gmail.com

REPAIR CAFE



Ne jetez plus, faites réparer ! Un appareil de petit électroménager en panne, une cafetière qui fait des siennes, un vieux PC à restaurer, un outil défectueux, pensez au Repair'Café de Saint-Vincent-de-Mercuze. Accueil chaleureux et ambiance décontractée assurés, les bénévoles vous reçoivent tous les mardis des semaines paires de 18 à 20h, sauf jours fériés, salle Synapse, 850 Rue Aimé Paquet, St Vincent de Mercuze (en dessous de la salle des fêtes).

Merci d'annoncer votre visite à :

repaircafe.stvincentmercuz@gmail.com

NDLR : la commune propose cet espace pour l'expression des acteurs du village qui participent à son dynamisme. Dans cette rubrique, chacun s'exprime en son nom et responsabilité concernant ses activités.

Tribunes d'expression

Ensemble pour Le Touvet

L'élection municipale du 15 mars dernier a permis de désigner les deux conseillers communautaires qui représenteront le Touvet. Adrian Raffin et moi-même porterons la voix et les intérêts de notre commune au sein de notre intercommunalité pendant ce mandat.

Pour rappel, la communauté de communes du Grésivaudan est compétente en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées, de gestion des déchets, de mobilités, de tourisme et de gestion des stations de montagne. Elle développe aussi d'autres politiques en matière de culture, de solidarités ou de jeunesse.

Ces compétences structurantes sont au cœur de notre quotidien. Pourtant l'intercommunalité paraît parfois lointaine. Durant ce mandat, nous nous attacherons à vous rendre compte de l'actualité du Grésivaudan, notamment dans le journal municipal.

À l'heure où j'écris ces lignes, le premier conseil communautaire, celui qui permettra de désigner le ou la président/e et son bureau, n'a pas encore eu lieu. Nous vous en parlerons dans le prochain journal municipal.

Si vous avez des interrogations au sujet du Grésivaudan, n'hésitez pas à nous contacter !

Sandrine Gauchon

Adjointe chargée des solidarités, de l'enfance et de la jeunesse, conseillère communautaire.

Le Touvet pour demain

Nous souhaitons tout d'abord remercier chaleureusement les 351 habitantes et habitants qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales. Votre soutien nous honore et nous engage pleinement.

En seulement 18 mois, depuis les élections anticipées de juillet 2024, notre nombre de voix a progressé de 47 %. Cette évolution constitue un signal fort. Elle témoigne d'une dynamique que nous devons à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés à nos côtés : merci à chacune et chacun d'entre vous.

Nous sommes fiers d'avoir pu présenter une liste et ainsi offrir un véritable choix aux habitants. La démocratie locale se construit grâce au débat, à la confrontation d'idées et à la diversité des projets.

Nous sommes également fiers du projet que nous avons porté : un projet sérieux, concret et pensé pour répondre aux besoins de l'ensemble des habitants de notre commune.

Si nous n'avons pas remporté cette élection, nous siégerons néanmoins avec deux élus au conseil municipal. Durant les six prochaines années, nous représenterons avec sérieux, détermination et sens des responsabilités celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Plus globalement, nous continuerons à défendre nos convictions et à agir dans l'intérêt général.

Nous restons à votre écoute : n'hésitez pas à nous interpeller dans le village ou par mail (letouvetpourdemain@gmail.com) afin que nous puissions relayer vos préoccupations et problématiques dans les commissions dans lesquelles nous siégerons, et en conseil municipal.

John Courroux et Carine Brochier

pour Le Touvet pour demain



MAI 2026

Le Touvet Animations

Votre mensuel municipal et associatif



Atelier argile parent/enfant

Atelier du Pont des Arts

Samedis 2 et/ou 23 mai

9h15-11h45 ou 14h30-17h

Pôle Artistique et Culturel

Si le modelage de l'argile te tente l'Atelier du Pont des Arts te propose des samedis famille 1 parent/1 enfant animés par Patricia Jacquier. « Faire ensemble pour se rencontrer et partager un moment de création libre en famille »

35€ la séance de 2h30, matériel fourni.

Inscriptions obligatoires : Patricia Jacquier 06 52 40 70 99 ou patriciajacquier4@gmail.com

Êtes-vous livres samedi ?

Commune Le Touvet, bibliothèque

Samedi 2 mai à 10h30

Une invitation pour parler de vos lectures, partager vos coups de cœur ou coups de pique, rencontrer d'autres lecteurs, ou simplement écouter...

Ados-adultes

Pont de l'Ascension les 15 et 16 mai : fermeture de la bibliothèque et de la boîte de retour des documents.

À noter : la bibliothèque sera ouverte les samedi 2 et 9 mai. bibliotheque@letouvet.com ou 04 58 00 50 27

« L'Odyssée » :

Enregistrement public en fiction radiophonique

Commune Le Touvet, bibliothèque, collège du Touvet

Jeudi 7 mai à 13h30 et 15h

Des élèves de 6^e du collège de Touvet ont adapté des extraits de l'Odyssée d'Homère en fiction radiophonique avec lecture théâtralisée, bruitages et ambiance sonore. L'enregistrement se fera à la bibliothèque et sera ensuite retransmis en différé sur Radio Grésivaudan. Si vous souhaitez faire partie du public et (re) découvrir les aventures d'Ulysse, pensez à vous inscrire !

Durée ≈ 30 minutes. Ado-adultes, sur inscription (places limitées)

Commémoration du 8 mai 1945

Commune Le Touvet

Vendredi 8 mai 10h15

Place de l'École

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, fin de la Seconde Guerre mondiale aura lieu devant le Monument aux Morts à 10h15.

Collecte de sang

Amicale des Donneurs de Sang du Touvet

Vendredi 15 mai de 16h à 19h30

Salle du Bresson

Pensez à prendre rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

Temps des histoires : « Quel est ce conte ? »

Commune Le Touvet, bibliothèque

Mercredi 20 mai à 10h30

Sauras-tu deviner le titre d'un conte en observant quelques objets ? Viens tester tes connaissances avec un quiz, te laisser porter par des lectures captivantes et découvrir ce qui fait la richesse des contes.

Tous publics. À partir de 4 ans.

Festival Sans Dessus Dessous

« Cossette en survet, gravé dans Gavroche »

La Famille Sans Dessus Dessous

Vendredi 22 mai de 17h à 2h

Samedi 23 mai de 11h à 2h

Dimanche 24 mai de 11h à 19h

Salle du Bresson (extérieur)

La famille Sans Dessus Dessous relance son festival annuel au Touvet après plusieurs années d'absence. Le festival SDD c'est des spectacles, des concerts en tous genres, un petit marché artisanal, un stand de flocage, des foodtrucks, mais surtout des jeux, de la bonne humeur et des animations tout au long du weekend.

Contact : 06 13 86 06 11 (Delya Monier)

Préventes pass weekend :

<https://www.helloasso.com/associations/la-famille-sans-dessus-dessous/evenements/festival-sans-dessus-dessous>

Festival des Arts du récit :

Spectacle « Mission Artémis »

Maxime Touron, Compagnie Le scrupule du gravier

 Commune Le Touvet, bibliothèque

Vendredi 22 mai à 20h

Pôle Artistique et Culturel

Entre récit de vie, mythologie grecque et conquête spatiale.


En vacances en Grèce, Maxime, 11 ans, visite le temple d'Artémis, brûlé en 356 av. J.C. par un berger décidé à devenir célèbre mais dont le nom sera oublié. Artemis, c'est aussi le nom de la mission commanditée par la NASA, privatisée par l'entreprise d'Elon Musk, pour envoyer la première femme sur la Lune. Maxime retrace ses souvenirs à l'aide d'archives familiales, à l'aune des grandes figures mythologiques et à la lumière de l'actualité. Il interroge avec humour notre besoin de célébrité et de toute-puissance, nos paradoxes et nos fragilités.

Tous publics, à partir de 10 ans. Sur inscription.

bibliotheque@letouvet.com ou 04 58 00 50 27



Les P'tits numériques : « Audio Adventure », création sonore à partir d'un conte.

 Commune Le Touvet, bibliothèque

Mercredi 27 mai à 10h30

Viens réaliser le montage audio d'une histoire grâce à une application sur tablette ! Dialogues, voix off, bruitages drôles ou effrayants : tout est à enregistrer ensemble pour un résultat pro.

À partir de 8 ans, parents bienvenus.

Sur inscription à la bibliothèque.

Stage collage et diorama

Atelier du Pont des Arts

Samedi 30 mai de 10h

à 12h

Pôle Artistique et Culturel

Ouvert à tous à partir de 6 ans. Cet atelier propose de créer en 2D avec le collage ou de réaliser un petit monde en volume avec le diorama.

30€ l'atelier de 2h (+4€ pour l'assurance, si non adhérent à l'année)

Elodie Barre : 06 98 96 57 25 ou elodiebarre3@gmail.com



Clairière des Arts

Atelier du Pont des Arts

Dimanche 31 mai

14h-17h30

Clos Schmitt

et Pôle Artistique et Culturel

Venez découvrir l'Atelier du Pont des Arts !

Portes ouvertes, exposition des élèves, ateliers créatifs gratuits : peinture, collage, BD-manga, sculpture argile.

Bar à sirop et pop corn gratuit.



Balade musique et patrimoine

École de Cordes du Grésivaudan

Samedi 31 mai à 14h30

Hameau du Vivier, lieu dit "La Serve" (Croix en haut du grapillon)

L'École de Cordes du Grésivaudan vous convie à une balade dans le hameau du Vivier, animée par Josiane Tassan.

La promenade sera agrémentée de pauses musicales, animées par le groupe de musique du monde de l'École de Cordes du Grésivaudan. Nous vous attendons nombreux.

Vide grenier

Ecole de Musique des 2 Rives

Dimanche 31 mai

Bresson

Candidatures Fête de la musique 2026

 Commune Le Touvet

Avant le 31 mai 2026

Avis à tous les musiciens : faites nous part de votre souhait de vous produire à la Fête de la Musique au Touvet le samedi 20 juin 2026.

Contact : s.havart@letouvet.com



Informations pratiques

MAIRIE DU TOUVET

Contact

04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le weekend et les jours fériés au 06 87 76 15 09

Ouverture physique de la mairie

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le jeudi de 8h30 à 12h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Vie associative : 04 58 00 50 37.

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : ccas@letouvet.com.

Bibliothèque municipale. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque. 04 58 00 50 27- bibliotheque@letouvet.com

MARCHÉ DU TOUVET

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola. 04 76 08 45 94.

En cas d'urgence composez le 17

LA POSTE

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

ESPACE FRANCE SERVICES INTERCOMMUNAL PONTCHARRA

Aides pour les démarches administratives et numériques.

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

PERMANENCE AVOCAT CONSEIL

Tous les premiers mardi du mois de 12h30 à 14h00.

RDV de 20 minutes maximum.

Prise de RV : mairie du Touvet - 04 76 92 34 34

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie 04 76 92 34 34

ARCHITECTE-CONSEIL

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RDV au 04 76 92 34 31.

PROPRETÉ URBAINE

La collecte des déchets est assurée par la Communauté de Communes le Grésivaudan. Tous les déchets ménagers doivent être apportés dans les points d'apport volontaire de la commune, dont vous trouverez la carte sur le site de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchets, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / www.le-gresivaudan.fr

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

FEU DE VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

SE DÉPLACER

En bus : www.tougo.fr,

www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

[www.https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

URGENCES

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915
- EDF : 0 810 33 33 38
- GDF : 0 800 47 33 33
- Eau : Véolia : 09 69 32 34



Bienvenue sur le nouveau site internet de la commune du Touvet

 Un site conçu pour vous




Vie municipale ▾

Services à la population ▾

Cadre de vie ▾

Annuaire local ▾

 Portail Familles


 Démarches/État civil


 Journal municipal

 Touvet Animations

 Bibliothèque

 Agenda

 Espace associations

 Contact et Horaires

+ Simple, + Pratique, + Esthétique



www.letouvet.com

